

CQP Organisateur de randonnées équestres

RNCP41095 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	42691, 15436, 21099, 15479
Code(s) ROME	G1201, G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3603 — Centres équestres
Date d'enregistrement	18/07/2025
Date d'échéance	18/07/2028

Certificateur(s)

A.G.C.P.N.E.E · SIRET : 50190534300015

Commission Paritaire Nationale de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (CPNE) Entreprises Equestres (CPNE-EE)

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CECILE DUCRAY	40044786800011	Former et organiser l'évaluation
CHRISTIAN FLANDINET	34516060000010	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le titulaire du CQP ORE accède au métier de Guide Enseignant de Tourisme Equestre inscrit sur la grille des emplois de la Convention Collective des personnels des établissements équestres au coefficient 130 (soit le même coefficient que les titulaires du CQP EAE et du BPJEPS.)

Bien que toutes de niveau 4, chacune de ces certifications possède ses spécificités, et elles se complètent relativement bien. Toutes forment de manière professionnelle au moins à l'activité d'accompagnement de randonnées équestres, mais toutes ne forment pas à l'organisation de randonnée équestre et/ou au tourisme équestre ; elles se différencient également sur les compétences complémentaires apportées, le contenu et la durée de la formation. Elles ciblent par là-même des publics différents, et offrent des perspectives professionnelles plus ou moins larges.

ACTIVITÉS VISÉES

Organisation d'une randonnée équestre en itinérance sur plusieurs jours

Accompagnement d'une randonnée équestre en itinérance sur plusieurs jours

Encadrement de séances d'enseignement de l'équitation en milieu ouvert ou milieu clos, de niveaux initiation, animation et perfectionnement en tourisme équestre et équitation

Réalisation des soins courants nécessaires à l'entretien de la cavalerie

Réalisation du travail de valorisation nécessaire pour amener et maintenir la cavalerie au niveau attendu

Réalisation des opérations d'entretien courantes

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Construire le déroulement d'une randonnée équestre en itinérance sur plusieurs jours afin de garantir l'agrément et la sécurité des participants en tenant compte des publics visés selon les spécificités du terrain, de l'environnement, des conditions climatiques et d'hébergement ainsi que le bien-être et l'intégrité de la cavalerie tout en vérifiant la viabilité économique du projet proposé.

Préparer le départ (le montoir et le matériel nécessaire à la randonnée en itinérance) afin de garantir la sécurité des cavaliers, des tiers et des équidés en préservant le bien-être animal et de pouvoir faire face aux difficultés fréquemment rencontrées.

Contrôler chaque jour avant le départ les conditions de la randonnée en fonction du niveau de condition physique des cavaliers, de l'état de santé et de bien-être de la cavalerie, et de l'état du matériel et des équipements, et y apporter si besoin les adaptations nécessaires afin de garantir le bon déroulement de l'activité.

Encadrer une randonnée équestre en itinérance sur plusieurs jours en adaptant les dispositions de sécurité nécessaires en cas de besoins, en assurant la sécurité des cavaliers, des équidés et des tiers et l'agrément pour les cavaliers, sur l'itinéraire ainsi que pour l'alimentation et l'hébergement et le bien-être pour la cavalerie sur l'itinéraire et lors des haltes.

Évaluer la randonnée a posteriori, en analysant les éléments positifs comme les difficultés rencontrées, afin d'améliorer les méthodes d'encadrement, l'organisation et le rythme de déroulement de l'activité

Adapter les exercices proposés au profil des publics visés et à leur niveau.

Construire le déroulement de séances d'enseignement afin de garantir la progression technique par une bonne compréhension et assimilation des objectifs de la séance.

Contrôler l'équipement et la préparation des cavaliers et des équidés en veillant au respect des règles et des normes de sécurité, afin de garantir le bon déroulement de la séance d'équitation et le bien-être des équidés

Conduire la séance d'enseignement, en situation d'apprentissage individuelle ou collective, en l'adaptant aux conditions de déroulement afin de garantir la progression et la sécurité des participants, et le bien-être des équidés

Évaluer la séance a posteriori, en analysant les réussites comme les difficultés rencontrées afin d'améliorer les méthodes d'enseignement et d'adapter le déroulement des séances suivantes

Assurer les soins courants en respectant les règles

d'hygiène et de sécurité et en tenant compte des spécificités de chaque animal, afin de garantir sa santé et son intégrité physique et psychologique

Réaliser les opérations liées au maintien de l'état de santé et d'hygiène du cheval en appliquant les gestes adéquats afin de garantir la

disponibilité de l'équidé et la sécurité des pratiquants ainsi que le bien-être de l'animal.

Maintenir la cavalerie dans un état de bien-être physique et psychologique en veillant au respect de ses besoins et sa santé, afin de garantir la disponibilité des équidés pour les pratiquants.

Évaluer le niveau d'instruction d'un équidé en analysant son comportement et ses réponses, afin de déceler les axes de progression nécessaires à son adaptation au public et aux activités de la structure équestre, pour assurer la sécurité des cavaliers et de la cavalerie en toute circonstance

Maintenir ou amener l'équidé au niveau d'instruction attendu en réalisant le travail monté nécessaire pour garantir sa disponibilité en fonction de la discipline pratiquée (attelage de loisirs, bât, randonnée...) en toute sécurité

Maintenir ou amener l'équidé au niveau d'instruction attendu en réalisant le travail à pied, longe et longue rêne nécessaire pour garantir sa disponibilité en fonction de la discipline pratiquée (attelage de loisirs, bât, randonnée...) en toute sécurité

Réaliser et sécuriser un équipement d'attelage et de bâtage, en prenant en compte les spécificités de l'activité prévue et de l'équidé, afin de garantir la sécurité et le bien-être des participants et de la cavalerie.

Diagnostiquer les opérations d'entretien à réaliser en contrôlant régulièrement le matériel et les infrastructures, afin d'assurer le bon fonctionnement de la structure et la sécurité des équidés, des cavaliers et du personnel du centre équestre

Réaliser ou faire réaliser les opérations d'entretien ou de réparation nécessaires en utilisant les techniques et le matériel adéquat, afin de garantir le bon fonctionnement du centre équestre, sa propreté, et le déroulement de ses activités

Convoyer des équidés en respectant les règles de sécurité et les habilitations nécessaires, afin de garantir le confort et l'intégrité physique des chevaux transportés, ainsi que la sécurité des convoyeurs

Assurer un premier niveau de communication vers la clientèle du centre équestre en donnant les informations

nécessaires et appropriées via tous les canaux, afin de faire respecter les règles de sécurité, d'assurer le bien-être du cheval et de veiller au développement de la structure

Mettre en place des animations ou activités nouvelles en prenant en compte les possibilités et contraintes de la structure équestre afin de la dynamiser et contribuer à son développement, tout en assurant la sécurité et le bien-être des cavaliers et de la cavalerie

Blocs de compétences

RNCP41095BC01 — Animer, encadrer et enseigner des activités de tourisme équestre et d'équitation

LISTE DE COMPÉTENCES

Construire le déroulement d'une randonnée équestre en itinérance sur plusieurs jours afin de garantir l'agrément et la sécurité des participants en tenant compte des publics visés selon les spécificités du terrain, de l'environnement, des conditions climatiques et d'hébergement ainsi que le bien-être et l'intégrité de la cavalerie tout en vérifiant la viabilité économique du projet proposé.

Préparer le départ (le montoir et le matériel nécessaire à la randonnée en itinérance) afin de garantir la sécurité des cavaliers, des tiers et des équidés en préservant le bien-être animal et de pouvoir faire face aux difficultés fréquemment rencontrées.

Contrôler chaque jour avant le départ les conditions de la randonnée en fonction du niveau de condition physique des cavaliers, de l'état de santé et de bien-être de la cavalerie, et de l'état du matériel et des équipements, et y apporter si besoin les adaptations nécessaires afin de garantir le bon déroulement de l'activité.

Encadrer une randonnée équestre en itinérance sur plusieurs jours en adaptant les dispositions de sécurité nécessaires en cas de besoins, en assurant la sécurité des cavaliers, des équidés et des tiers et l'agrément pour les cavaliers, sur l'itinéraire ainsi que pour l'alimentation et l'hébergement et le bien-être pour la cavalerie sur l'itinéraire et lors des haltes.

Évaluer la randonnée a posteriori, en analysant les éléments positifs comme les difficultés rencontrées, afin d'améliorer les méthodes d'encadrement, l'organisation et le rythme de déroulement de l'activité

Adapter les exercices proposés au profil des publics visés et à leur niveau.

Construire le déroulement de séances d'enseignement afin de garantir la progression technique par une bonne compréhension et assimilation des objectifs de la séance.

Contrôler l'équipement et la préparation des cavaliers et des équidés en veillant au respect des règles et des normes de sécurité, afin de garantir le bon déroulement de la séance d'équitation et le bien-être des équidés

Conduire la séance d'enseignement, en situation d'apprentissage individuelle ou collective, en l'adaptant aux conditions de déroulement afin de garantir la progression et la sécurité des participants, et le bien-être des équidés

Évaluer la séance a posteriori, en analysant les réussites comme les difficultés rencontrées afin d'améliorer les méthodes d'enseignement et d'adapter le déroulement des séances suivantes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'organisation d'une randonnée avec découché de 3 jours et 2 nuits

L'élaboration d'un dossier préparatoire à la randonnée équestre d'une quinzaine de pages, regroupant les différents éléments et informations nécessaires à la préparation d'une randonnée équestre avec découché. Ce dossier sera remis au jury évaluateur.

La mise en situation professionnelle, où le candidat prépare et encadre sous l'œil du jury évaluateur une randonnée avec découché de 3 jours et 2 nuits, pour un groupe de 4 à 8 cavaliers.

Un compte rendu écrit, et présenté au jury au cours d'un entretien, d'une dizaine de pages faisant le bilan de la mise en situation professionnelle de randonnée.

Préparation et encadrement d'une séance d'enseignement de l'équitation

L'élaboration et la présentation oral d'un dossier pédagogique présentant les modalités de préparation et de mise en place de 3 activités d'initiation, 3 activités d'animation et 3 activités de perfectionnement en tourisme équestre pour un groupe, dont le public sera à déterminer par le candidat. Ce dossier contenant les 9 fiches pédagogiques sera remis au jury évaluateur.

2 mises en situation professionnelles où le candidat prépare et encadre sous l'œil des évaluateurs :

1. Une séance d'animation pour des cavaliers jusqu'au niveau galop 4 (tout public, sans restriction de sexe, d'âge, etc.)
2. Une séance de perfectionnement en tourisme équestre pour des cavaliers à partir du niveau galop 5 (tout public, sans restriction de sexe, d'âge, etc.)

Un entretien d'une dizaine de minutes avec les évaluateurs, à la suite de chaque mise en situation professionnelle, au cours duquel le candidat fait le bilan de sa séance puis l'analyse, et répond aux questions des évaluateurs. Cet entretien doit les conforter dans la maîtrise des compétences d'enseignement et de pédagogie du candidat, sa connaissance des besoins fondamentaux des équidés et son attention à leur bien-être.

RNCP41095BC02 — Soigner, préparer et/ou entraîner les équidés de loisirs

LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer les soins courants en respectant les règles

d'hygiène et de sécurité et en tenant compte des spécificités de chaque animal, afin de garantir sa santé et son intégrité physique et psychologique

Réaliser les opérations liées au maintien de l'état de santé et d'hygiène du cheval en appliquant les gestes adéquats afin de garantir la

disponibilité de l'équidé et la sécurité des pratiquants ainsi que le bien-être de l'animal.

Maintenir la cavalerie dans un état de bien-être physique et psychologique en veillant au respect de ses besoins et sa santé, afin de garantir la disponibilité des équidés pour les pratiquants.

Evaluer le niveau d'instruction d'un équidé en analysant son comportement et ses réponses, afin de déceler les axes de progression nécessaires à son adaptation au public et aux activités de la structure équestre, pour assurer la sécurité des cavaliers et de la cavalerie en toute circonstance

Maintenir ou amener l'équidé au niveau d'instruction attendu en réalisant le travail monté nécessaire pour garantir sa disponibilité en fonction de la discipline pratiquée (attelage de loisirs, bât, randonnée...) en toute sécurité

Maintenir ou amener l'équidé au niveau d'instruction attendu en réalisant le travail à pied, longe et longue rêne nécessaire pour garantir sa disponibilité en fonction de la discipline pratiquée (attelage de loisirs, bât, randonnée...) en toute sécurité

Réaliser et sécuriser un équipement d'attelage et de bâtage, en prenant en compte les spécificités de l'activité prévue et de l'équidé, afin de garantir la sécurité et le bien-être des participants et de la cavalerie.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Une épreuve pratique d'environ 3h, de préparation d'un équidé puis de réalisation du travail monté et non monté, adapté à l'équidé présenté. Cette épreuve se découpe en 4 tests pratiques de 8 à 40 minutes chacun, qui doivent attester du niveau d'équitation du candidat, ainsi que de ses compétences dans les différents domaines du soin aux équidés et du travail d'instruction nécessaire à l'acquisition ou au maintien du niveau de dressage attendu. L'attention du candidat à la sécurité de tous et au bien-être de l'animal sera particulièrement observée.

o Test de travail monté sur le plat (dressage)

o Test de POR (Parcours d'Orientation et de Régularité : 15 à 20km à réaliser à cheval, à une vitesse de 6 à 12 km/h selon les tronçons)

o Test de PTV (Parcours en Terrain varié à réaliser à cheval d'une vingtaine de difficultés de franchise, de maniabilité

o Test de parcours bâti ou attelé

Un entretien d'une dizaine de minutes avec les évaluateurs, à la suite de chaque test, au cours duquel le candidat analyse plus précisément le niveau du cheval présenté ainsi que ses caractéristiques physiques et comportementales. À l'issue, il présente ses choix et préconisations d'axes de progression aux évaluateurs, puis répond à leurs questions. Cet entretien doit les conforter dans la maîtrise des compétences techniques d'équitation et de dressage du candidat, sa connaissance des besoins fondamentaux des équidés et son attention à leur bien-être.

RNCP41095BC03 — Participer au fonctionnement de la structure équestre

LISTE DE COMPÉTENCES

Diagnostiquer les opérations d'entretien à réaliser en contrôlant régulièrement le matériel et les infrastructures, afin d'assurer le bon fonctionnement de la structure et la sécurité des équidés, des

cavaliers et du personnel du centre équestre

Réaliser ou faire réaliser les opérations d'entretien ou de réparation nécessaires en utilisant les techniques et le matériel adéquat, afin de garantir le bon fonctionnement du centre équestre, sa propreté, et le déroulement de ses activités

Convoyer des équidés en respectant les règles de sécurité et les habilitations nécessaires, afin de garantir le confort et l'intégrité physique des chevaux transportés, ainsi que la sécurité des convoyeurs

Assurer un premier niveau de communication vers la clientèle du centre équestre en donnant les informations nécessaires et appropriées via tous les canaux, afin de faire respecter les règles de sécurité, d'assurer le bien-être du cheval et de veiller au développement de la structure

Mettre en place des animations ou activités nouvelles en prenant en compte les possibilités et contraintes de la structure équestre afin de la dynamiser et contribuer à son développement, tout en assurant la sécurité et le bien-être des cavaliers et de la cavalerie

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'élaboration et la présentation d'un dossier présentant les modalités de préparation et de mise en place d'une animation de fidélisation ou de cohésion des clients et/ou du personnel du centre à déterminer par le candidat et l'évaluateur (fête du centre équestre, animation parents/enfants, déplacement au salon du cheval, etc.) Ce dossier sera remis aux évaluateurs puis présenté par le candidat au cours d'un entretien dédié.

Mise en situation professionnelle, où le candidat réalise sous l'œil des évaluateurs un temps d'accueil des publics ou une activité d'entretien de la structure équestre ou une activité de gestion. Le choix du milieu évalué sera déterminé par tirage au sort.

Un entretien d'une dizaine de minutes avec les évaluateurs, à la suite mise en situation, au cours duquel le candidat fait le bilan de ses prestations avec les évaluateurs, puis répond à leurs questions. Cet entretien doit les conforter dans la maîtrise des compétences techniques et de communication du candidat, ainsi que de sa maîtrise de la réglementation en vigueur.

Un questionnaire proposant essentiellement des questions permettant d'attester de la bonne connaissance de la réglementation pour le convoyage d'équidés.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les titulaires du CQP ORE exercent leur emploi au sein d'établissements proposant des activités de tourisme équestre : initiation à la pratique, promenades et randonnées équestres. Ces activités concernent un large public, tant par le niveau des cavaliers que par la diversité des âges, le statut et les objectifs des pratiquants.

Ils interviennent également dans la gestion de groupes de cavaliers venant d'horizons différents pour participer à une randonnée.

Ces activités de tourisme équestres sont souvent couplées à des activités d'hébergement, de travail et de valorisation des équidés. Les titulaires du CQP ORE sont alors chargés des soins quotidiens à apporter aux équidés de randonnée : alimentation, entretien des litières, pansage, sortie au pré, travail monté ou non monté et entretien matériel et structure etc.

Quelquefois, l'exploitation diversifie ses activités en proposant également des activités telles que gîte, restauration etc.

Plus spécifiquement, les activités s'exercent le plus souvent dans le cadre d'associations ou d'entreprises relevant du champ d'application de la Convention Collective du Personnel des Centres Equestres.

Convention Collective du Personnel des Centres Equestres : Article 1 – Champ d'application (Avenant N° 65 du 28 septembre 1998)

La présente convention détermine sur l'ensemble du territoire national y compris les DOMTOM les rapports entre les salariés et les employeurs disposant d'installations équestres, d'équidés ou de l'un ou de l'autre séparément et dont les activités d'équitation recouvrent :

- L'enseignement, l'animation et l'accompagnement des pratiques équestres ;
- La location, la prise en pension et le dressage des équidés.
- L'entraînement des chevaux de course et l'élevage ne rentrent pas dans le cadre de la présente convention.

Il est à noter que les établissements équestres, malgré les nombreuses interventions des organisations syndicales patronales de la branche répondent toujours à plus de 110 codes APE différents.

Parmi ceux-ci :

01.43.10 Chevaux et autres équidés vivants

01.49.19 Autres animaux d'élevage non cités avant, vivants

93.19.13 Services de soutien liés aux sports et sports récréatifs

96.09.11 Services aux animaux de compagnie

47.00.87 Commerce de détail de produits agricole bruts 01.62Z Activité de soutien à la production animale

96.09Z autres services personnels 9329Z autres activités récréatives Etc....

Le contexte économique du secteur des établissements équestres

Le secteur des établissements équestres regroupe 9 397 établissements équestres en 2019 selon la Fédération Française d'Equitation (FFE), dont 5546 (57%) centres équestres et 3 951 (43%) organisateurs d'évènements

équestres.

On dénombre plus de 2 millions de cavaliers réguliers ou occasionnels et 601 166 licenciés auprès de la FFE à fin 2020 (source FFE). Malgré une baisse régulière de ce chiffre depuis plusieurs années, l'équitation reste le 4ème sport national en 2019 en nombre de licenciés.

Les femmes représentent plus de 80% de ces licences, et plus de 25% des licenciés se situeraient en Île- de-France et en Haut-de-France.

Le chiffre d'affaires des établissements équestres se monte à 1 052 M€ en 2020 (sport loisir) et représente 11% du chiffre d'affaires global de la filière équine (paris hippique compris). 80% du chiffre d'affaires est généré par les activités d'enseignement de l'équitation et de pension.

Les établissements équestres sont le premier employeur de la filière équine en 2018, avec 27 800 salariés, soit 60% des emplois (source : Institut Français du Cheval et de l'Equitation - IFCE)

Si l'impact de la crise sanitaire reste encore difficile à évaluer dans sa totalité, force est de constater qu'il s'est avéré plutôt positif pour une partie des établissements équestres. La limitation des activités en intérieur ainsi que les restrictions de déplacement et fermetures des frontières semblent avoir bénéficié aux centres équestres. Après presque 10 ans de baisse continue, le nombre de licenciés explose en 2021 (+ 65 000 environ soit 11% d'augmentation par rapport à 2020).

Depuis la fin du 1er confinement, les clubs concernés ont vu leur activité se développer, et certains ont mis en place des activités nouvelles ou complémentaires, proposé des stages, ou élargi leurs créneaux de cours d'équitation.

Les dispositifs de soutien financier proposés par l'état (exonérations de charges notamment) ainsi que les aides spécifiques ont joué leur rôle d'amortisseur.

Le secteur continue donc de recruter de manière dynamique, malgré un repli bien compréhensible du nombre d'offres d'emploi d'un peu plus de 10% en 2020 (Source : IFCE/Equiressources)

Focus sur les structures de tourisme équestre

Il y a 60 ans que le Tourisme Equestre s'est structuré avec la création en 1963 de l'ANTE Association Nationale de Tourisme Equestre reconnue "d'utilité public".

L'ANTE est l'une des 3 branches de l'Equitation qui est à l'origine de la création de la FFE en 1987, et qui en devient la " Déléation Nationale au Tourisme Equestre"

Le tourisme équestre selon la FFE-CNTE regroupe 90 000 licenciés en tourisme équestre, pour plus d'un million de cavaliers pratiquant régulièrement ou occasionnellement.

Le CNTE travaille en collaboration avec 2500 centres ou établissements équestres qui font vivre cette activité en plein essor. Selon les statistiques disponibles à la FFE on ne dénombre pas moins de 3500 structures proposant des activités de randonnées et/ou balades équestres, ce qui représente 35% des établissements équestres.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les titulaires du CQP Organisateur de Randonnées Equestres exercent l'emploi de Guide Enseignant de Tourisme Equestre catégorie 2, coefficient 130 de la grille de classification des emplois et des qualifications de la Convention Collective du Personnel des Centres Equestres.

Cet emploi comporte quatre fonctions principales :

- Organisation.
- Enseignement, Animation.
- Travail des équidés de loisir.
- Gestion, Soins, entretien et maintenance de la cavalerie, des équipements et de la structure.

Plus précisément, l'Organisateur de Randonnées Equestres :

- Recherche et conçoit, dans le respect de la sécurité et de la réglementation, des itinéraires d'une heure à plusieurs jours, adaptés à tout type de pratiquant.
- Identifie des lieux d'étape (haltes, gîtes, refuges, ...)
- Contacte les autorités (pouvoirs publics, mairies...) pour se renseigner sur les droits d'accès et les autorisations de passage, de haltes ... et fait les démarches nécessaires
- Maîtrise la topographie et les techniques d'orientation.
- Organise et gère l'intendance et le budget des randonnées équestres.
- Conduit en autonomie des promenades et randonnées équestres en garantissant la sécurité des pratiquants, des équidés, des tiers et de l'environnement.
- Enseigne à l'aide d'animations équestres, aux bases de l'équitation auprès de tout public, en garantissant la sécurité des pratiquants, des équidés, des tiers et de l'environnement, permettant une pratique de la randonnée équestre en toute sécurité.

- Fait progresser chaque pratiquant dans le but de le rendre plus autonome, confiant et responsable dans l'utilisation de l'équidé, et le respect de son bien-être.
- Assure le travail et le suivi des équidés de loisirs dont il sait apprécier l'état de santé.
- Assure les soins et la gestion des équidés, dont l'entretien de leurs pieds et de la ferrure.
- Assure l'entretien et les réparations courantes des équipements de randonnée.
- Connait les techniques de matelotage.
- Participe aux décisions techniques, comme l'achat des équidés de loisir.
- Réalise une utilisation optimale des moyens mis à sa disposition, notamment la qualité de l'accueil et la satisfaction de la clientèle, ainsi que l'intendance et la qualité des randonnées équestres.
- Diagnostique l'état des matériels pour réaliser la mise en sécurité des lieux de pratique.
- Rend compte de ses observations à son employeur.

Il peut être amené à assurer, sous responsabilité hiérarchique et à partir de directives données par l'employeur :

- La gestion du personnel de catégorie 1
- L'organisation du travail d'une équipe pour des travaux collectifs simples.
- La fonction de tuteur.

Le titulaire du CQP Organisateur de Randonnées Equestres exerce :

- En tant que salarié
- En tant qu'entrepreneur

Lorsqu'il est salarié, le titulaire du CQP ORE est positionné au coefficient 130 catégorie 2, dans la grille de classification des emplois et des qualifications de la Convention Collective du Personnel des Centres Equestres.

Il assume la responsabilité de l'organisation et l'exécution de son travail dans le cadre des directives données par l'employeur.

Il exerce ses fonctions en autonomie, notamment l'enseignement des bases techniques liées à la pratique de l'équitation de pleine nature et de la randonnée équestre et l'encadrement de promenades et des randonnées équestres.

Selon la taille de la structure et les directives de l'employeur, le titulaire du CQP ORE peut être amené à travailler avec du personnel de catégorie 1

Lorsqu'il est à son compte, le titulaire du CQP ORE peut :

- Créer une entreprise individuelle ou une société, dépendant du régime juridique et social des exploitants agricoles.
- Le titulaire du CQP ORE gère alors un établissement proposant des activités de tourisme équestres : enseignement à la pratique, promenades et randonnées équestres, souvent couplées à des activités d'hébergement, de travail et de valorisation des équidés.

Selon la taille de la structure, le titulaire du CQP ORE peut être amené à employer du personnel.

- Exercer en tant que travailleur indépendant, en dehors d'un lieu d'exploitation fixe. Le titulaire du CQP ORE est alors mobile et propose ses prestations directement chez ses clients.

Sans Equidé ou infrastructure équestre, (avec son propre équidé pour l'accompagnement de randonnées) le titulaire du CQP ORE, en tant que travailleur indépendant, ne dépend pas du régime salarié en matière de protection sociale, ni du régime social des exploitants agricole. Il devra s'affilier lui-même auprès du guichet unique des travailleurs indépendants géré par l'URSSAF.

Quel que soit le statut choisi, le titulaire du CQP ORE dispose des compétences pour s'adapter à la clientèle, enseigner en autonomie à la pratique de l'équitation de pleine nature, concevoir des itinéraires, organiser et encadrer en autonomie des promenades et des randonnées équestres, en tout lieu et pour tout public.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le CQP ORE doit être titulaire de l'AFPS/PSC1 et de la carte professionnelle d'éducateur sportif.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)

Modérée (3/5)

Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 3 sur 5.

Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 135 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	J4X60 — Agents et hôtesses d'accompagnement · tension 2/5 (Faible) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée) V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	25 934
Jugés difficiles à recruter	43 %
Emplois saisonniers	64 %
Familles professionnelles (FAP)	J4X60 — Agents et hôtesses d'accompagnement J6X90 — Cadres des transports et du tourisme V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Avoir 18 ans révolus
- Être titulaire d'une Capacité Equestre Professionnelle 2 mention tourisme équestre (CEP 2 mention tourisme équestre) ou d'une CEP d'un niveau supérieur de même mention
- Être titulaire de l'attestation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) ou de son équivalent
- Fournir une attestation sur l'honneur (modèle en annexe) de non-condamnation pour les délits

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

- Avoir 18 ans révolus
- Être titulaire d'une Capacité Equestre Professionnelle 2 mention tourisme équestre (CEP 2 mention tourisme équestre) ou d'une CEP d'un niveau supérieur de même mention
- Être titulaire de l'attestation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) ou de son équivalent
- Fournir une attestation sur l'honneur (modèle en annexe) de non-condamnation pour les délits

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Nombre de personnes composant le jury plénier : Au minimum quatre

Au minimum 1 représentant des organisations de salariés, de 3 organisations différentes

Au minimum 1 représentant des employeurs

La parité salariés / employeurs doit être respectée par un nombre identique de représentants ou de nombre de voix, en conformité avec le règlement intérieur de la CPNE-EE.

En aucun cas le formateur ou le tuteur d'un élève en formation au CQP ORE ne peut prendre part au jury plénier.

Base légale

Date de décision	18/07/2025
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	18/07/2028
Date de dernière délivrance possible	18/07/2032

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2020	33	3	74 %	81 %
2019	24	0	86 %	79 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP29536

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP29536, RNCP37148

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41095/>

Où se former

Formations référencées	6
Organismes	2
Régions couvertes	2
Prix indicatif	750 € – 11 250 €
Durée	56 – 1500 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	4
Parcours menés à terme	3
Taux d'achèvement	75 %
Période	01/2026 – 07/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	4
Montant total engagé	13 950 €
Coût moyen par dossier	3 488 €
Durée moyenne	413 h
Période	12/2025 – 05/2026
France compétences	95 %
Reste à charge titulaire	5 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.